



Les outils et méthodes pour structurer votre démarche RSE Formation/action, depuis l'identification des enjeux prioritaires jusqu'au plan d'actions 25 et 26 mars 2025 - Avignon - 14h



Accessible aux personnes en situation d'handicap

Public visé :

resp. RSE, QSE, comité de direction, tout salarié

Prérequis :

Travailler dans une entreprise Agroalimentaire

Intervenant et contact pédagogique

Estelle MARIN, experte RSE au Critt IAA SUD

estelle.marin@critt-iaa-paca.com

Contact Administratif

Lucile BEDEL -
04 90 31 55 08
lucile.bedel@foodinpaca.com



AGROALIMENTAIRE SUD
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Enregistrée sous le numéro
93840083884

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

N° de Certificat Qualiopi :
FR089888-1

Mise à jour : le
13/02/2025



Objectifs

Les stagiaires seront capables de :

- Identifier avec méthode les parties prenantes prioritaires
- Identifier les enjeux RSE prioritaires
- Rédiger la politique RSE
- Rédiger un plan d'actions opérationnel



Programme

Jour 1 : 09h00 - 12h30

- Introduction : enjeux et définition de la RSE/développement durable
13h30 - 17h00

- Outils et méthodes pour développer la RSE au sein de l'entreprise

Jour 2 : 09h00 - 12h30

- Mise en oeuvre d'une stratégie RSE

13h30 - 17h00

- Comment structurer son projet RSE
- Comment intégrer la RSE dans l'organisation de l'entreprise



Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés suivis de questions-réponses
- Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quizz, exercices pratiques et/ou jeux de rôles
- Support de formation remis aux stagiaires
- Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émergence

Au besoin, notre référent handicap, se tient à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation. Contactez notre responsable administratif de la formation (lucile.bedel@foodinpaca.com) au 04 90 31 55 08.



Modalités d'évaluation, de suivi et de sanction

- Mise en place d'un dispositif d'évaluation complet : recueil des attentes et besoins à l'inscription, évaluation des acquis (Les critères d'évaluation sont directement reliés aux objectifs cités au début du programme), recueil des appréciations
- Feuille d'émergence et attestation et certificat de réalisation de formation



€ **Tarifs** documentation compris - (Prise en charge possible par votre OPCO)

Adhérent 2025 : 1 200,00€ HT

Non adhérent 2025 : 1 400,00€ HT

Réduction de 20% à partir du 2ème participant de la même société



Inscription en ligne : [cliquez ici](#) - Délai d'accès : 15 jours avant le début de la formation

Prise en charge à 100 % pour les adhérents Ocapiat (< 50 salariés) dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat Inscription obligatoire sur le site Ocapiat

Conditions d'annulation :

Toute annulation devra faire l'objet d'une notification écrite (mail, fax, courrier).

Pour toute inscription annulée après le 11/03/2025, la totalité des frais sera due au Critt Agroalimentaire Sud. Le Critt Agroalimentaire Sud se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation (notamment en cas de manque d'inscrits), et d'en informer le stagiaire au plus tard 5 jours avant la date de la Formation